



**Procès-verbal du Bureau Syndical
de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue
Mercredi 11 octobre 2023**

Lieu : Salle l'Escale – CC Val de Morteau

Date de la convocation : 04/10/2023

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 8

Membres présents : 2

Membres présents : 6

Nombre de suffrage exprimés

8

L'an deux mille vingt-trois, le onze octobre à seize heures, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle l'Escale à Morteau, sous la présidence de Monsieur Philippe ALPY.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	x
	Béatrix LOIZON	x
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	x
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	x
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFRASNE	
CC Portes du Haut Doubs	Sylvie LE HIR	x
CC Val de Morteau	Représentant pas encore désigné	
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	Excusé
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	x
CC Plateau de Frasne et Val du Dugeon	Christian VALLET	x
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	x

Secrétaire de séance : Christian VALLET

Cédric Bôle, président de la CCVM, délégué de l'EPAGE a été invité à titre consultatif, dans l'attente de la désignation par le prochain comité syndical du représentant de la communauté de communes du Val de Morteau au bureau. Il ne prend pas part aux votes.

1. Approbation PV du 13 septembre 2023	2
2. Attribution marché Etude 3 Lots LIFE 2	2
3. Retour atelier participatif étude Nutrikarst	3
4. Point d'avancement projets GEMAPI structurants :	4
4.1 Etude avant-projet Doubs.....	4
4.2 Barrage du lac St Point.....	5
4.3 Etude avant-projet Haut Lizon	5
5. Délégations Vice-Président(e)s.....	6
6. Questions diverses.....	6
6.1 Sollicitation Groupe BEL.....	6
6.2 Participation au COPIL LIFE 21/11/2023 à Besançon	6
6.3 Action de Communication – Mise en eau du Ruisseau de St Renobert	7

1. Approbation PV du 13 septembre 2023

Le Président demande si des observations sont à formuler quant au procès-verbal du Bureau syndical du 13 septembre dernier.

Délibération N°BS :2023-40 : Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du bureau syndical du 13 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Attribution marché Etude 3 Lots LIFE 2

Une consultation sur 3 études groupées dans un seul marché par lot a été réalisée dans le cadre du programme Life Climat. Elle concerne l'étude de connaissance-projet sur 3 sites à réhabiliter dans le cadre du life Climat à échéance 2025-2026 :

- Lot n°1 : la Seigne (Boujailles),
- Lot n°2 : le Forbonnet (Frasne)
- Lot n°3 : les Seignes (Grand Combe Châteleu)

5 bureaux d'études se sont groupés par affinité et compétence pour répondre à chacun des lots. Il n'y a qu'une seule réponse par lot en groupement d'entreprises expertes franco-suissees.

- Lot N°1 - Seigne de Boujailles : groupement P.Goubet/Ecotelm/Y. Pottier (dont Lin'Eco sous-traitant) pour un montant de 36 145 € HT

- Lot N°2 – Le Forbonnet Frasne : groupement Y.Pottier (dont Lin'Eco sous-traitant)/P. Goubet pour un montant de 16 278,00 € HT

- Lot N°3 – Les Seignes de Grand Combe Chateleu : groupement Ecotelm/A. Poiraud/ Y. Pottier (dont Lin'Eco sous-traitant) pour un montant de 33 335,00 € HT

Les réponses sont techniquement très bonnes et le budget global du Life est respecté.

Monsieur Christian VALLET s'interroge sur l'intérêt pour l'ensemble des Bureaux d'études de s'être groupés. Monsieur THEVENET Cyril, Directeur lui indique que chaque Bureau d'Etudes a des compétences différentes et permet ainsi de traiter l'étude dans la globalité. Un bureau d'étude seul n'aurait pas forcément pu répondre à chaque lot d'étude.

L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- Valide l'offre du groupement P.Goubet/Ecotelm/Y. Pottier (dont Lin'Eco sous-traitant) pour un montant de 36 145 € HT pour le lot 1
- Valide l'offre du groupement Y.Pottier (dont Lin'Eco sous-traitant)/P. Goubet pour un montant de 16 278,00 € HT pour le lot 2
- Valide l'offre du groupement Ecotelm/A. Poiraud/ Y. Pottier (dont Lin'Eco sous-traitant) pour un montant de 33 335,00 € HT pour le lot 3
- Autorise le Président à engager celles-ci et tout document permettant l'engagement de ces opérations

3. Retour atelier participatif étude Nutrikarst

Madame Béatrix LOIZON, Vice-Présidente, explique que le programme nutri-karst, conduit à l'échelle du massif du Jura, par le BRGM en partenariat avec la chambre d'agriculture du Doubs/Territoire de Belfort est un programme de recherche appliquée qui a pour objectif de mieux comprendre les phénomènes de transfert de nutriments (Azote et Phosphore) à travers le karst, vers les cours d'eau et les sources, pour proposer notamment des pistes d'actions afin de réduire ces transferts.

Ce programme comprend une phase de concertation avec les acteurs locaux, en particulier à l'échelle du bassin de la Loue, sur lequel la plupart des instrumentations et tests ont lieu.

La première phase du programme qui a consisté à compiler les données disponibles pour dresser un bilan des effets du changement climatique sur les cours d'eau jurassiens et de l'évolution des pressions anthropiques depuis les années 70, est terminée et a été présentée à Poligny le 20 septembre dernier. Un premier atelier visant à construire une vision partagée de ce diagnostic a eu lieu le 4 octobre à Ornans avec un panel d'acteurs locaux et institutionnels (une trentaine de personnes).

2 autres ateliers sont prévus en 2024 pour essayer de partager les solutions à mettre en place pour réduire les transferts de nutriments vers les cours d'eau et les sources karstiques.

Ce programme et le travail de concertation engagé, conduit à l'échelle du bassin versant haut doubs haute loue intéresse directement l'EPAGE, à plusieurs titres :

- D'une part parce qu'il apporte des éléments de connaissance et de meilleure compréhension des pressions humaines sur le territoire (les données du programme seront directement utilisables pour alimenter la définition des flux admissibles d'azote notamment),
- D'autre part parce qu'il permet de mieux objectiver les effets relatifs du changement climatique par rapport aux pressions locales liées aux activités humaines,
- Enfin parce qu'il permet d'animer le débat autour de ces sujets.

En lien avec les autres démarches menées par l'EPAGE, et en particulier l'étude prospective sur les effets du changement climatique sur la ressource en eau et l'étude flux admissible, ce travail va aider à définir les nouvelles orientations du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) dont il faut engager la révision.

L'EPAGE était présent à l'atelier du 4 octobre, Cyril Thevenet et Maud Le Nagard ont animé 2 ateliers. Beatrix Loizon, Marc Jacquot et Daniel Defrasne, élus de l'EPAGE étaient présents.

A l'issue de cet atelier, il semble que le diagnostic est assez partagé. Les participants ont pu pour certains se rendre compte que le changement climatique vient accélérer les problèmes rencontrés et favorise les transferts de nutriments vers les eaux. Il peut masquer aujourd'hui les efforts consentis les années passées (baisse d'achat important des engrais minéraux, mises aux normes des bâtiments d'élevage etc...).

Le but est d'arriver au mois de juin à avoir des pistes d'actions partagées entre les agriculteurs, les associations environnementales et les collectivités.

Monsieur THEVENET, directeur, indique que le travail conduit a le mérite, à partir de données historiques objectivées, de mettre les différents acteurs au même niveau d'information. En revanche les pistes d'actions ne seront pas simples à trouver.

Monsieur le Président indique que l'EPAGE est sollicité par la profession agricole sur le sujet des flux admissibles ce qui veut dire que le message a bien circulé. Une rencontre est d'ailleurs programmée le 24 octobre prochain à Frasne. Il est également important de transmettre le message que tout le monde

est concerné par ce sujet. Les collectivités sont également soumises aux flux admissibles dans le cadre des stations d'épuration.

4. Point d'avancement projets GEMAPI structurants :

4.1 Etude avant-projet Doubs

Monsieur Olivier Billot, Vice, Président, précise que deux comités de pilotage ont déjà eu lieu, ceux-ci se sont très bien passés, ils ont permis une explication du projet à chacun, à savoir un travail sur la restauration morphologique du lit et non une intention de boucher les failles.

Il rappelle que comme évoqué lors d'un précédent bureau, les cabinets d'étude YAC et Contrechamp ont été missionnés par l'Agence de l'eau pour faire une étude à visée sociologique sur la perception des acteurs locaux vis-à-vis du projet de restauration du Doubs sur le secteur d'Arçon.

Cette analyse a apporté des éléments très intéressants pour la suite du projet. En effet, il ressort que les élus ont une grande confiance dans l'EPAGE sur les travaux qui seront menés, la compétence de l'EPAGE est totalement reconnue. De même, il est important de préciser qu'aucune opposition des territoires est ressortie. En revanche l'étude donne à réfléchir sur la nécessité de mieux informer/communiquer sur la problématique des pertes et de la disparition du Doubs ; avec notamment des réunions publiques.

De plus, la présence de la voie cyclable très fréquentée qui traverse le Doubs, constitue sans doute un atout pour communiquer à ce sujet. Enfin, des attentes ont été exprimées pour des boucles de randonnées permettant d'accéder au Doubs sur ce secteur.

Cette approche dépasse sans doute les missions et compétences de l'EPAGE mais il serait intéressant de l'évoquer avec les 2 communautés de communes concernées.

Concernant le site même des travaux, un attachement assez fort à l'ancien canal et au seuil d'Arçon (ou plutôt au site du seuil qui avec le canal constituent quasiment les 2 seuls points d'accès au Doubs) est ressorti alors que le projet initial prévoyait l'arasement du seuil et de ne plus alimenter le canal du fait des débits très faibles en été.

Il convient donc de réfléchir à une phase de concertation avec la population sur ce dossier, d'autant que s'agissant de travaux de restauration écologique de cours d'eau, le dossier ne sera pas soumis à enquête publique.

Une réunion a eu lieu le 10 octobre entre l'EPAGE (O Billot et JN Resch) et le Maire d'Arçon, la commune de Doubs s'étant excusée pour aborder ce sujet, plusieurs points ont été évoqués, pour ramener les citoyens vers le territoire :

- La voie du train, très empruntée Pontarlier-Arçon, possibilité de mettre en place un point d'information au niveau des ponts des oies, pour démontrer l'intérêt des travaux
- Au niveau du canal proche du pont d'arçon, vers le barrage, mettre en place un aménagement et des points d'informations via le cheminement piéton déjà existant.

Monsieur Olivier BILLOT indique que la Communauté de Communes du Canton de Montbenoit est favorable à cette idée.

Au niveau de la mise en place de support de communication sur la voie du train il convient de se rapprocher du Département du Doubs.

Monsieur BILLOT tient à souligner l'importance d'associer les habitants et acteurs locaux, que le projet soit le leur aussi.

Au niveau des délais, il est prévu que l'Avant-projet détaillé soit terminé d'ici la fin de l'année pour des travaux qui pourraient potentiellement démarrer en juillet 2024 pour un montant estimatif de 800k€ (réalisation sans doute sur 2 ans).

4.2 Barrage du lac St Point

Le 2ème COPIL pour la réhabilitation du barrage du lac Saint Point s'est tenue le 22 septembre dernier à Malbuisson, avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Le principe d'intégrer au projet une micro-centrale hydroélectrique de type vis d'Archimède a été validé. Restera à définir les modalités d'investissement et d'exploitation. Après la réunion une piste de travail pour une solution d'autoconsommation locale a été évoquée et pourrait être creusée avec le SIEL (Syndicat d'Electricité de Labergement Ste Marie). Cette solution permettrait de bénéficier d'une aide à l'investissement de la Région à hauteur de 30 %.

Le rendu de l'étude sur la faune, réalisée par l'association des amis de la réserve du Lac de Remoray souligne bien l'aspect bénéfique de la réhausse de 25 cm, sur les insectes et oiseaux.

Pour le transfert du lac et du barrage, le Département doit écrire au préfet du Doubs pour l'interroger sur un certain nombre de points à lever, en vue d'un éventuel transfert au profit de la collectivité départementale. Béatrix LOIZON indique que le courrier en cours de rédaction.

La DREAL a prévu de mettre à jour les éléments sur l'occupation du domaine public d'ici la fin de l'année. Le prochain COPIL prévu en janvier devrait donc permettre de présenter l'avant-projet détaillé et de traiter la question du transfert.

Monsieur Cyril THEVENET indique qu'en parallèle il a commencé à étudier les différents montages administratifs et financiers possibles, en vue notamment de pourvoir récupérer le FCTVA. Il conviendra d'étudier plus précisément la chose avec le Département.

D'ici le prochain comité de pilotage en janvier, il faudrait que le choix du montage administratif, qui va conditionner également les modalités de dépôt du dossier d'autorisation loi sur l'eau, soit bouclé.

4.3 Etude avant-projet Haut Lizon

Le bureau d'étude Artélia a terminé l'avant-projet détaillé de la première tranche de travaux sur les secteurs sélectionnés à l'issue des rencontres avec les agriculteurs du secteur.

Tous les agriculteurs concernés par cette première tranche de travaux ont été rencontrés par Benjamin Knaebel durant le mois de septembre.

Les retours sont plutôt encourageants, avec plusieurs tronçons de cours d'eau sur lesquels des travaux semblent envisageables et d'autres sur lesquels des compensations foncières seront à trouver.

L'avant-projet détaillé, ainsi que le retour des rencontres individuelles a été présenté à tous les agriculteurs et aux communes le mardi 10 octobre. La réunion s'est plutôt bien passée, même si le travail avec les agriculteurs n'est pas terminé, et qu'il faut maintenant rencontrer les propriétaires.

En parallèle, une commande a été passée à la SAFER pour appuyer l'EPAGE dans la démarche d'animation foncière à venir.

Une ferme va bientôt être à céder sur le secteur en lien avec un départ en retraite. Le positionnement de l'EPAGE, en coordination avec la SAFER, pour racheter tout ou partie des terrains, afin de pouvoir les redistribuer aux exploitants concernés et impactés par les travaux est une piste à envisager.

5. Délégations Vice-Président(e)s

Monsieur Le Président présente la liste des délégations actuelles aux vice-présidents, ainsi que les collaborateurs de l'EPAGE intervenants sur ces missions (cf annexe).

La délégation « foncière » isolée de la délégation agricole ne semble plus nécessaire, en revanche un besoin se fait ressentir pour la mise en place d'une délégation relative aux actions d'amélioration de la qualité de l'eau, notamment avec les différentes études en cours comme les flux admissibles.

Le Président propose de donner la délégation « Restauration des milieux aquatiques Haut Doubs » à Mme Sylvie LE HIR et la délégation « Qualité de l'Eau » au VP représentant la CCVM qui sera désigné par le comité syndical

Des arrêtés du président seront pris en conséquence.

6. Questions diverses

6.1 Sollicitation Groupe BEL

Monsieur le Président informe qu'il a été sollicité par Monsieur LIVIO Didier, dans le cadre des discussions de mise en place d'un partenariat avec le groupe BEL, ces derniers désirent communiquer sur le projet.

En effet Monsieur Antoine Fievet PDG du groupe a besoin de confirmer son souhait de développer sa politique RSE en France en priorité et non à l'international. M. Fievet est très attaché à l'ancrage dans le jura.

Actuellement deux cabinets d'avocats sont en train de travailler sur la convention de partenariat entre les deux structures, cependant la rédaction ne sera pas finalisée d'ici début novembre, pour autant la trame principale est presque acquise, aussi ils aimeraient effectuer une communication de principe.

Cédric BOLE demande si le but est bien de communiquer globalement sur le partenariat avec l'EPAGE et que le temps administratif viendra par la suite, Monsieur le Président confirme.

Madame Béatrix LOIZON pense que les risques, pour l'EPAGE, sont faibles et plus importants pour le groupe BEL, si les actes ne suivent pas la communication qui serait faite.

Monsieur Cédric BOLE pense également que si un rétropédalage au niveau du groupe BEL a lieu, le préjudice sera plus important pour l'image du groupe que pour l'EPAGE.

Monsieur THEVENET Cyril rappelle que le partenariat comprend également le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche Comté et l'EPAGE Doubs Dessoubre, et potentiellement le PNR du Haut Jura ultérieurement. Il faudra également les solliciter pour connaître leur point de vue.

Les membres du bureau valident le fait d'inscrire en complément à l'ordre du jour du comité syndical à venir une proposition de délibération de principe sur cette communication à venir.

6.2 Participation au COPIL LIFE 21/11/2023 à Besançon

Un Comité de Pilotage LIFE Climat Tourbière du Jura est prévu le 21 novembre 2023 à Besançon, en fonction des horaires Béatrix LOIZON pourra se rendre disponible

6.3 Action de Communication – Mise en eau du Ruisseau de St Renobert

Une action de communication est prévue le mardi 17 octobre pour la mise en eau du ruisseau de St Renobert suite aux travaux de restauration, cependant le ruisseau est à sec et au vu des prévisions météorologiques (absence de précipitation) il convient d'annuler l'opération.

Un tournage de France 3 est toutefois envisagé dans les jours à venir en fonction de la reprise des écoulements.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levé à 18h00.

Le Président de l'EPAGE
Haut Doubs Haute Loue
Philippe ALPY



Délégations	Objectifs	Vice-président	Agents
Prévention des inondations	<ul style="list-style-type: none"> ○ Étude et mise en œuvre de stratégies globales de bassin versant en vue de limiter le risque inondation, ○ Études et travaux d'entretien du lit mineur des cours des berges et de la ripisylve visant à garantir l'écoulement naturel des eaux, ○ Actions visant à la préservation, la restauration et la gestion des zones d'expansion des crues, ○ Exploitation, entretien et aménagement des ouvrages hydrauliques de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue ○ Animation et concertation dans le domaine de la prévention du risque inondation 	Jean-Claude GRENIER	<p>Jean Noel Resch (Frasne), chargé de mission, coordonnateur de la cellule GEMAPI</p> <p>Jennifer Millat Carrus (Frasne) chargée de mission milieux aquatiques et milieux humides</p> <p>Adèle Coulombier (Frasne) technicienne rivière/milieux humides</p> <p>Benjamin Knaebel (Rurey) Chargé de mission Gemapi</p> <p>Jérémy Nicolet (Rurey) technicien rivière, en charge ouvrages hydrauliques notamment</p>
Finances	Gestions des finances	Olivier BILLOT	<p>Cyril Thevenet, directeur</p> <p>Chloé Visentini (élaboration du budget, gestion des dépenses)</p> <p>Sarah Delval (gestion des recettes)</p>
Gestion de la ressource en Eau	<ul style="list-style-type: none"> ○ Actions d'animations, de coordination de concertation et de sensibilisation dans le domaine de la protection des ressources en eau, ○ Promotion d'une gestion raisonnée et économe de l'eau, ○ Promotion des réductions des prélèvements, notamment par économies et par substitution, ○ Contribution à l'amélioration de la connaissance des ressources en eau et des usages, ○ Contribution à la préservation des ressources majeures et au maintien des usages en particulier pour l'eau potable. 	Daniel DEFASNE	<p>Animateur SAGE (Rurey) : poste à pourvoir)</p> <p>Maud Le Nagard (Rurey)</p> <p>Animatrice contrat de bassin</p>
Relation avec le milieu agricole	<ul style="list-style-type: none"> ○ Echanges avec la profession agricole (chambre d'agriculture, syndicats professionnels...) en vue de promouvoir des actions et des pratiques visant à améliorer la qualité de l'eau des cours et des milieux humides et la biodiversité associée. ○ Pilotage des actions d'animation menées par l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue à destination du milieu agricole pour promouvoir les actions en vue de préserver la qualité de l'eau et la biodiversité (actions inscrites dans le SAGE et le contrat de de bassin Haut Doubs Loue) 	Aurélien DORNIER	Potentiellement tous les membres de l'équipe GEMAPI et Milieux naturels

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Médiation auprès des exploitants agricoles concernés par les projets de restauration des milieux aquatiques afin de faciliter la mise en œuvre des projets 		
Gestion du Foncier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'une stratégie d'intervention foncière de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue afin de permettre la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations riveraines boisées, ○ Gestion des négociations foncières en vue d'acquisition, échanges, conventions de gestion, ○ Gestion du parc foncier de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue. 	A définir (Gérard FAIVRE précédemment)	Maud Le Nagard (Rurey) animatrice contrat de bassin pour l'élaboration de la stratégie foncière Animateur foncier, poste à pourvoir Potentiellement tous les membres de l'équipe GEMAPI et Milieux Naturels ayant à traiter du foncier
Protection et la restauration des milieux aquatiques, bassin versant du Haut Doubs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Préservation, restauration et des gestions des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau, ○ Planification et suivi des études et des travaux de restauration des cours d'eau visant à contribuer au bon état écologique, ○ Gestion hydromorphologique des cours d'eau et milieux aquatiques, ○ Actions relatives à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, ○ Actions de préservation et de restauration de la biodiversité liée aux milieux aquatiques. 	A définir (Jean Pierre FRIGO précédemment)	Jean Noel Resch (Frasne), chargé de mission, coordonnateur de la cellule GEMAPI Jennifer Millat Carrus (Frasne) chargée de mission milieu aquatiques et milieux humides Adèle Coulombier (Frasne) technicienne rivière/milieux humides
Protection et la restauration des milieux aquatiques, bassin versant de la Loue	<ul style="list-style-type: none"> ○ Préservation, restauration et des gestions des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau, ○ Planification et suivi des études et des travaux de restauration des cours d'eau visant à contribuer au bon état écologique, ○ Gestion hydromorphologique des cours d'eau et milieux aquatiques, ○ Actions relatives à la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, ○ Actions de préservation et de restauration de la biodiversité liée aux milieux aquatiques. 	Bernard LAUBIER	Benjamin Knaebel (Rurey) Chargé de mission Gemapi Jérémy Nicolet (Rurey) technicien rivière, en charge ouvrages hydrauliques notamment Adèle Coulombier (Frasne) technicienne rivière/milieux humides, en appui de l'équipe Haute Loue
Gestion des milieux naturels, secteur Haut Doubs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Préservation, restauration et gestion des espaces de bon fonctionnement des zones humides, ○ Actions de préservation et de restauration de la biodiversité liée aux zones humides 	Claude LIETTA	Camille Barbaz (Frasne), chargée de mission Natura 2000

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi de l'animation du site Natura 2000 vallées du Drugeon et du Haut Doubs, ○ Suivi de l'animation des sites Espaces Naturels Sensibles et Réserves Naturelles Régionales gérés ou co-gérés par l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue 		<p>Animateur agro-environnement (poste à pourvoir)</p> <p>Michel Sauret (Frasne) technicien milieux naturels</p> <p>Elodie Mehl (Frasne) conservatrice des 2 RNR</p> <p>Geneviève Magnon (Frasne) chargée de mission référente zones humides, chef de projet LIFE Climat</p> <p>Jennifer Millat Carus (Frasne) chargée de mission milieux aquatiques et milieux humides</p>
Gestion des milieux naturels, secteur Loue	<ul style="list-style-type: none"> ○ Préservation, restauration et gestion des espaces de bon fonctionnement des zones humides, ○ Actions de préservation et de restauration de la biodiversité liée aux zones humides ○ Suivi de l'animation du site Natura 2000 vallées de la Loue et du Lison, ○ Actions d'animation de coordination, de concertation et de sensibilisation dans le domaine de la protection des milieux naturels aquatiques. 	Béatrix LOIZON	<p>Emmanuel Cretin (Nadine Enderlin à partir du 2 janvier 2023) (Rurey) : chargé de mission Natura 2000 coordonnateur site Loue Lison</p> <p>Jeanne Converset Doré (Rurey), chargée mission Natura 2000, trame verte et bleue</p>
Ressources Humaines	Gestion des ressources humaines	Christian VALLET	<p>Cyril Thevenet, directeur</p> <p>Sarah Delval (Rurey) référente RH</p>